

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT

BACHELIER ASSISTANT SOCIAL :
ECONOMIE APPLIQUEE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT
Domaine : Sciences Politiques et sociales

CODE : 99 20 06U35 D1

DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

Approbation du Gouvernement de la Communauté française du,
sur avis conforme de l'ARES

BACHELIER ASSISTANT SOCIAL : ECONOMIE APPLIQUEE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ de s'approprier des connaissances générales dans le domaine de l'économie et plus particulièrement dans celui de l'économie sociale ;
- ◆ de développer son sens critique vis-à-vis du fonctionnement de l'économie ;
- ◆ de s'initier à l'application de ces connaissances dans le champ professionnel de l'assistant social.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

- ◆ résumer les idées essentielles d'un texte d'intérêt général et les critiquer ;
- ◆ produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement, ... (des documents d'information pouvant être mis à disposition).

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Certificat d'enseignement secondaire supérieur - C.E.S.S.

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

3.1. Dénomination des cours	<u>Classement des cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Economie politique et sociale	CT	B	36
Actualité économique : séminaire	CT	F	12
Eléments de comptabilité et de budget	CT	B	16
3.2. Part d'autonomie		P	16
Total des périodes			80

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

en vue de développer ses connaissances générales en économie appliquée et les modalités de mise en pratique dans la sphère professionnelle, en disposant de la documentation ad hoc,

Economie politique et sociale

- ◆ de connaître les notions clés spécifiques aux sciences économiques et les utiliser dans un contexte approprié ;
- ◆ d'identifier les acteurs de la scène économique et comprendre les relations qui existent entre eux ;
- ◆ d'identifier les grands agrégats économiques, le revenu, l'investissement, la consommation, le taux de chômage, l'inflation, ... et leur principaux déterminants ;
- ◆ d'analyser de manière critique les grands systèmes économiques et les logiques en présence notamment :
 - ◆ les acteurs de la scène économique,
 - ◆ les flux et circuits économiques actuels des biens et services,
 - ◆ la valorisation des échanges de biens et services,
 - ◆ les politiques économiques et sociales, les institutions, les ressources et les modalités d'intervention des pouvoirs locaux, régionaux, nationaux et internationaux ;
- ◆ d'explicitier le concept d'économie sociale et de le distinguer des notions proches (non profit, non marchand ...)
- ◆ de distinguer les organisations (sociétés, associations, fondation, mutualité, ...) sur base de différents critères (finalité sociale, démocratie économique, distribution du profit ...)
- ◆ de relever les implications de la dimension économique dans la compréhension des faits sociaux ;
- ◆ d'analyser différentes politiques publiques sociales sous l'angle économique (insertion, services sociaux, coopération au développement ...)

Actualité économique : séminaire

- ◆ d'appréhender des faits issus de l'actualité économique ;
- ◆ d'analyser l'impact de l'actualité économique dans différents champs de l'action sociale ;

Eléments de comptabilité et de budget

sur base de documents issus d'organisations du secteur non-marchand et dans le respect des limites du champ d'action de l'assistant social,

- ◆ de s'approprier et utiliser la terminologie comptable de base (actif, passif, charges, produits, masses bilantaires ...);
- ◆ de dégager les principaux éléments significatifs d'un bilan et d'un compte de résultats ;
- ◆ d'identifier et d'évaluer les éléments d'un budget d'activité à partir des informations mises à disposition.

5. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable,

*à partir de documents se rapportant à l'économie appliquée et s'inscrivant dans le champ d'action de l'assistant social,
en respectant les usages de la langue française et du vocabulaire professionnel,*

- ◆ d'identifier et d'expliquer les mécanismes économiques en présence ;
- ◆ de préciser les implications dans le domaine social et sur le travail de l'assistant social ;
- ◆ d'interpréter succinctement les éléments d'un bilan, comptes de résultats ou budget.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le niveau de précision des concepts mobilisés,
- ◆ le degré d'exhaustivité des éléments relevés,
- ◆ la qualité de l'argumentation.

6. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.